



*CTACC du 2 juillet 2013*

*« D'où venons-nous,  
qui sommes-nous,  
où allons-nous ? »  
dans les ministères sociaux ?*

Le CTACC est convoqué pour avis sur les points suivants, axés sur la réorganisation des «fonctions support» : le CTACC du 6 juin dernier, convoqué pour information sur les mêmes sujets, ayant permis d'explicitier, d'échanger, voire d'espérer un frémissement sur une conception presque partagée de la création et des attributions d'un SG des ministères sociaux.

L'ordre du jour comporte d'une façon plus détaillée les projets de texte ci-après :

1°) Points soumis pour avis :

- Projet de décret portant, création, organisation et attributions d'un secrétariat général des ministères chargés des affaires sociales,
- Projet d'arrêté portant organisation de la direction des ressources humaines en sous-directions et en bureaux,
- Projet d'arrêté portant organisation de la direction des systèmes d'information en sous-directions et en bureaux,
- Projet d'arrêté portant organisation de la direction des finances, des achats et des services en sous direction et en bureaux,
- Projet d'arrêté portant organisation de la direction des affaires juridiques.

2°) Questions diverses.

Il est évident que l'**UNSA ITEFA** a été plus que jamais très attentive et vigilante à vos propositions définitives et au rapport « explicatif » au Premier ministre afin d'affiner notre avis, notamment sur les points soulevés, lors des réunions précédentes tenues par les 3 préfigurateurs, afin que surtout ***la situation des agents soit respectée dans leurs missions et métiers pour éviter un « traumatisme supplémentaire » à des ministères qui, depuis 2010, n'arrêtent pas de passer d'une réorganisation à une autre sans que le bilan de l'expérience passée soit souvent éclairée et éclairante sur leur bien fondé.***

**Juillet 2013**

*Il est évident également que nous sommes plus que jamais attachés à un service public de qualité, qui ne repose pas uniquement sur les personnels, mais sur une équipe dirigeante ayant intégré des pratiques managériales réelles et non des postures d'un succédané de dialogue social et de concertation.*

*« Alors qui va faire quoi dans cette « nébuleuse ? »  
créatrice de souffrance souterraine mais réelle, de « contentieux » en puissance.*

*Belle « machine à broyer » les personnels, le service public et ces ministères sociaux !*

*Les agents ont-ils été vraiment tous consultés sur leur devenir ?  
Ont-ils eu réellement la possibilité d'une parole libre  
sur leur futur parcours professionnel ?*

*Connaissent-ils leur pré- affectation ? Ont-ils eu vraiment le choix de leur activité :  
polyvalence ou spécialisation sur l'activité principale ?  
Y a-t-il eu le même degré d'information entre les 3 futures directions  
et leurs différents niveaux de hiérarchie?*

*Quelle voie de recours en cas de divergence ?  
Une mise en concurrence inadmissible des personnels par l'administration  
dans ses choix non expliqués? comparés à des OPA par les personnels*

*Quel collectif de travail peut être mis en place entre des personnels qui se connaissent peu  
et des agents faisant le même métier mais appartenant à des catégories différentes  
(problématique des C et des B)*

*Quelle image êtes vous en train de nous renvoyer : celle d'une non considération  
Et d'une dévalorisation des capacités professionnelles de chacun.  
Mépris de certaines réponses, silence sur d'autres questions, politique imposée  
signent le rappel malvenu d'une ancienne gouvernance !*

*Positionnement de certains bureaux, place exacte de la médecine de prévention  
Des structures en miroir, des doublons, cachant d'éventuelles disparitions dès 2014,*

*Un vrai sujet à peine effleuré : le déménagement des 3 sites et ses conséquences  
Quel planning ? Place des salles de réunion des instances et conséquences pour les élus*

*Un dialogue social « coincé entre des pôles dits juridiques : triste ou risible !  
Des gestions et des pratiques différentes entre les bureaux gestionnaires !  
Des gestionnaires devenant par obligation des « payeurs ».*

*Et tout est à l'avenant dans cette copie faite sur commande,  
Dont le contenu nous inquiète fort à l'UNSA sur le devenir de cette administration.*

*Quant aux partenaires sociaux que nous sommes, l'information est distillée parcimonieusement, certes des power- points, des « journaux propagandes »*

*Mais, y a-t-il eu donc un vrai dialogue, une négociation au sens de la loi de 2008 ?*

*Opacité, interdiction de faire des CR, un secret « défense » frisant le ridicule s'il ne s'agissait pas de défendre des personnels attachés à bien faire leur métier.*

*Mais pour qui nous prenez-vous : nous avons la légitimité des élections et de nos mandants.*

*En conséquence, vos non réponses et vos louvoiements sont un manque de respect, qui commence à être intolérable dans nos ministères, surtout avec de telles réformes qui devraient se faire avec les personnels et leurs représentants et non « contre ».*

Alors que s'esquisse la perte de notre identité ministérielle, je vous laisse, une fois encore, Messieurs les futurs directeurs et préfigureurs, méditer, ces mots de Paul Valéry :

« Un chef est un homme qui a besoin des autres »!

